

**Etrange I° édition française de *L'Uomo delinquente* de Cesare Lombroso**

**Strange 1st French edition of *L'Uomo delinquente* by Cesare Lombroso**

Tlemsani fatima \*

Université de sidi Belabess. Algérie

f.tlemsani@yahoo.com

Date de réception :30/9/2021

Date d'acceptation :02/6/2022

**Résumé :**

Alors que la I° édition française (1887) de *L'homme criminel* de C. Lombroso –ce livre essentiel dans l'histoire de la criminologie- se présente comme une traduction de l'une des éditions originales (italiennes), et plus précisément de la IV°, deux difficultés surgissent. D'abord, comme cette IV° n'a eu lieu que deux années plus tard, force est de considérer qu'une erreur de transcription a été commise, et que ladite traduction concernerait la III° édition. Ensuite, il s'avère que cette solution est mise en difficulté dès la préface, et qu'elle finit entièrement invalidée par l'intérieur du livre. Entre la III° italienne et la I° française, il y a un approfondissement de la fusion entre les concepts de criminel-né et de folie morale, ainsi que l'introduction du thème de l'épilepsie. D'où, on découvre une véritable nouvelle édition.

**Les mots clés** Lombroso ; Criminel-né ; Folie morale ; Epilepsie ; Gabriel Tarde.

**Abstract:**

While the French edition I° (1887) of C. Lombroso's *L'homme criminel* – this essential book in the history of criminology – is presented as a translation of one of the original (Italian) editions, and more precisely of the IV°, two difficulties arise. First, since this IV° took place only two years later, it must be considered that a transcription error had been committed, and that said translation would concern the III° edition. Then it turns out that this solution is put in difficulty from the preface, and that it ends up completely invalidated by the inside of the book. Between the Italian III° and the French I° there is a deepening of the fusion between the concepts of criminal-born and moral madness, as well as the introduction of the theme of epilepsy. Hence, we discover a real new edition.

**Keywords:** Lombroso; Criminal-born; Moral madness; Epilepsy; Gabriel Tarde.

---

\* Corresponding author

## 1- Brève présentation de *L'Uomo delinquente*.

L'ouvrage italien dont la première édition (ou traduction) française forme l'objet de la présente contribution, comme indiqué dès le titre ci-dessus, représente la publication qui a donné naissance à l'école italienne d'anthropologie criminelle, celle connue aussi sous le nom d'École positiviste italienne. Il s'agit, en l'occurrence, de *L'Uomo delinquente* et qui, une fois paru en français, a porté le titre de *L'homme criminel*. Il s'agit, en outre, d'un livre dont la toute première édition (originale) remonte à presque cent-cinquante ans (1876), et qui a fait l'objet de deux traductions en français, la première en 1887 et la seconde en 1895. Quant à son auteur, qui est l'italien Cesare Lombroso (1835-1909), il a été d'abord le maître incontesté de l'école qui vient d'être citée, et ce, de l'émergence de celle-ci jusqu'à son extinction. Ensuite, il était certainement, à son époque, le criminologue le plus célèbre dans le monde, et il l'est probablement resté jusqu'à un certain nombre d'années après son décès ; une célébrité qu'il doit tout particulièrement à cet ouvrage, et qu'il a commencé à acquérir, si l'on veut être un peu plus précis, à partir de la deuxième édition italienne, laquelle a eu lieu en 1878.

L'œuvre en question représente, en même temps, la principale contribution de cette école italienne à l'étude de la criminalité. Concrètement, elle a constitué la référence centrale tout autant pour les membres de l'école, le maître et ses disciples, que pour les auteurs qui s'y opposaient –quelle que soit l'ampleur de leur opposition, par ailleurs- ou ceux qui, éventuellement, pouvaient se trouver dans une sorte de concurrence avec elle. En outre, il serait légitime d'ajouter que jusqu'à aujourd'hui, à chaque fois que la thématique traitée ou débattue se rapporte à Lombroso ou à son école, *L'Uomo delinquente* continue à se retrouver au centre ; il en est ainsi à travers principalement la théorie du « delinquente-nato » (le « criminel-né »), une théorie qui, il est important de le souligner, en constitue la partie fondamentale.

Avant de pousser plus loin cette investigation, et étant donné la considérable place occupée par cette théorie dans le livre qui nous préoccupe, prenons le temps d'en dire quelques mots. En même temps, ces mots nous permettront de donner une image un peu plus expressive –ou un peu moins abstraite, tout au moins- du type de malfaiteur pris en compte.

Le criminel lombrosien, si le lecteur nous permet de nous exprimer de la sorte, autrement-dit celui qui donne toute sa spécificité à cette anthropologie italienne du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, est un individu dont la principale caractéristique se trouve dans le fait d'être un délinquant de par sa constitution physique. Le sujet concerné est naturellement condamné à être un criminel ou, afin de nous exprimer en termes probablement plus justes, à le devenir. Cette caractérisation est certainement un phénomène des plus singuliers et des plus étranges, devons-nous reconnaître. De façon plus explicite, nous avons affaire à une personne qui est, dès sa venue au monde, dès sa naissance donc, vouée à commettre des crimes une fois que l'âge atteint lui rendra de tels actes possibles –selon l'auteur italien, bien entendu. C'est là une thèse dont on peut remarquer combien elle donne tout son sens et sa pleine justification à l'expression (caractéristique<sup>†</sup>) de « criminel né ».

En d'autres termes, il ne serait pas erroné de considérer que le fait d'être un criminel serait pareil à un destin, semblable à une destinée qui s'accomplirait en s'imposant à l'individu avec toute cette force qu'il est tellement courant d'associer à la fatalité. Et finalement, le penchant au crime trouverait son explication (ou se montrerait), en tout premier lieu, dans un certain nombre de caractères anatomiques et physiologiques qu'on pourrait observer chez les individus dont il s'agit.

<sup>†</sup> Caractéristique de la conception lombrosienne.

Etant donné que notre présent intérêt porte sur un livre relativement vieux, prenons soin de ne pas clôturer cette première section (§1) sans souligner les deux éléments suivants. D'une part, des paragraphes qui précèdent, il serait aisé de faire ressortir que *L'homme criminel* compte parmi les ouvrages de toute première importance dans l'histoire de la criminologie. Le lecteur pourrait en être d'autant plus convaincu qu'il se pourrait très bien qu'il découvre, au cours d'une lecture, que tel ou tel auteur des plus contemporains juge qu'il est question de la publication centrale de ladite histoire, et non simplement de l'une de ses plus importantes. D'autre part, ce serait une erreur de croire que cette importance n'est qu'historique ; dans les faits, il suffirait d'y consacrer un peu de temps pour comprendre que Lombroso et *L'homme criminel* demeurent des références pour nombre de criminologues parmi les plus récents, et plus particulièrement en Amérique (USA).

## **2- D'une impossible traduction de la IV<sup>o</sup> édition à une presque certaine traduction de la III<sup>o</sup> édition.**

*L'Uomo delinquente* a connu cinq éditions originales, autrement-dit : italiennes, et sur ces cinq, les quatre premières ont eu lieu, respectivement, en 1876, 1878, 1884 et 1889. Quant à la première édition française, celle qui nous intéresse tout particulièrement dans le présent travail, elle est datée de 1887. Ceci étant, s'il n'y a rien qui nous parait pouvoir poser un quelconque problème, jusqu'ici, la situation change absolument une fois qu'on prend soin de bien remarquer ceci : cette dite édition française est présentée comme ayant consisté dans la traduction de la IV<sup>o</sup> édition italienne.

En termes plus précis, s'il en a vraiment été ainsi, alors il faudra qu'on ne trouve plus la moindre difficulté dans l'idée selon laquelle un livre édité en 1889, dans une certaine langue et un certain pays, peut avoir été traduit dans une autre langue et, sur cette base, réédité dans un autre pays, en 1887, soit deux ans plus tôt. Un tel paradoxe, un paradoxe aussi impossible, nous pose problème, et pour cette raison, il nous semble mériter qu'on fasse l'effort de lui trouver une explication.

Cette information -le fait que la 1<sup>o</sup> édition française soit une traduction de la IV<sup>o</sup> italienne- est explicitement donnée sur cette page qui est centrale dans tout livre et qu'on appelle « page de titre », celle qui affiche, entre autres éléments, le titre, le nom de l'auteur, et les références de l'édition. On y lit en majuscules : « *Traduit sur la iv<sup>o</sup> édition* ». Mais si ce n'était que cela, nous n'aurions pas hésité un seul instant à expliquer le paradoxe par le fait d'une simple erreur qui se serait glissée à l'occasion de la transcription du signe (IV<sup>o</sup>) indiquant le rang de l'édition. La vraie difficulté est qu'une fois qu'on a remarqué cette éventuelle erreur sur la page de titre, et qu'on s'en sent interpellé en quelque sorte, il est difficile de ne pas aller consulter ou re-consulter la préface ou l'avant-propos, si la publication en est dotée –ce qui est le cas dans celle concernée. Or, vérification faite, il s'avère précisément qu'en tête de la préface rédigée par Lombroso lui-même, il est on ne peut plus explicitement indiqué qu'il s'agit bien de préface « à la quatrième édition » [Lombroso, 1887, p. XI], une confirmation (d'un rang ou numéro) donnée, par ailleurs, en toutes lettres.

Maintenant, imaginons un lecteur qui, tout en ayant bien lu qu'il s'agit de la traduction de la IV<sup>o</sup> édition originale, ne connaîtrait pas la date de celle-ci et, de plus, ne s'y intéresserait aucunement pas. Ce lecteur –dont il serait bon de souligner qu'il est beaucoup plus réel qu'imaginaire, à vrai dire<sup>‡</sup>- pourrait lire l'ouvrage dans sa totalité et avec autant de concentration que d'intérêt, sans, cependant, y trouver nulle trace du paradoxe qui nous

<sup>‡</sup> Personnellement, il nous est fréquemment arrivé de consulter des ouvrages sans même chercher à savoir si le livre sous nos yeux a connu une seule ou, tout au contraire, plusieurs éditions. Ceci étant, nous ne trouvons aucune difficulté à comprendre le fait que ledit paradoxe ait pu si largement ne pas être remarqué.

préoccupe ici. Supposons, toutefois, qu'il se concentre un peu plus que moyennement, ou plus ou moins particulièrement, sur les deux toutes premières phrases de ce gros livre de plus de sept cent pages. Il s'agit de la préface que le médecin et anthropologue Charles Letourneau (1831-1902) a rédigée pour notre étrange édition française. Cette préface ainsi que le livre en entier s'entament par ces mots :

« *Les éditeurs de cet ouvrage ont bien voulu me charger de le présenter au public français, mais c'était prendre un soin presque inutile. L'Uomo delinquente a eu trois éditions en Italie et il est connu en Europe de tous ceux qu'intéresse la philosophie du droit pénal.* » [Lombroso, 1887, p. I].

Par ce commencement, le préfacier français apprend au lecteur qu'il y a eu trois éditions italiennes, et non quatre, antérieurement à l'édition qu'il préfaçait. Par ailleurs, force est de constater qu'aucune des parties concernées -ni Lombroso, ni le traducteur ni aucun des éditeurs- n'a senti le besoin de le rectifier. Face à une telle information, ledit lecteur pourra, on ne peut plus aisément, vérifier et arriver à cette conclusion : Au final, au moment où il était mis à la disposition des lecteurs francophones, *L'Uomo delinquente* n'avait encore fait l'objet de nulle IV<sup>o</sup> édition, et celle-ci n'a eu lieu que deux ans plus tard.

Nous nous sommes référée à ce lecteur –hypothétique, certes, mais ne manquant point de consistance- dans l'objectif de montrer qu'abstraction faite du paradoxe, l'ouvrage édité en 1887 se contredit absolument quant il prend soin de nous dire de quelle édition italienne il est ou pourrait être la traduction. Et il se contredit de manière d'autant plus flagrante qu'il le fait non seulement en allant d'une page à celle qui la suit immédiatement, mais, en plus, dès ses tout premiers mots : du milieu de la page de titre au tout début de la page I. Mieux encore, la contradiction se poursuit, puisqu'elle surgit encore entre les deux préfaces contenues dans le livre, entre celle accompagnant l'édition française et celle qui est censée avoir été incorporée dès l'édition source. Alors que le titre de l'une nous apprend que cette source est une IV<sup>o</sup> édition, l'autre s'entame en nous signifiant qu'il n'y en avait pas eu plus de trois. D'autre part, remarquons qu'alors que le paradoxe en lui-même peut très bien passer inaperçu, il pourrait suffire d'un peu de hasard ou d'un peu de concentration, ou encore d'un petit mélange des deux, pour déceler la contradiction. Enfin, celle-ci, une fois décelée, a de quoi conduire à constater celui-là.

Arrivée à ce niveau, il serait utile d'essayer de rendre compte du fait que la déroutante publication ait pu se présenter en tant que traduction d'une édition qui n'avait pas encore eu lieu et dont (en plus) rien ne pouvait assurer qu'elle allait effectivement avoir lieu un jour. Or, l'explication la plus simple et la plus évidente, à notre humble avis et au vu de l'ensemble des éléments donnés ci-dessus, en est la suivante : Une simple erreur a pu se glisser en haut de la préface rédigée par Lombroso, si on veut bien considérer que ce dernier a écrit « *quatrième* » au lieu de « *troisième* », et l'éditeur a suivi, plus ou moins naturellement, en indiquant sur la page de titre : « *Traduit sur la IV<sup>o</sup> édition Italienne* ».

### **3- Retour sur la litigieuse préface « à la quatrième édition ».**

La litigieuse préface, celle qui nous a posé problème, n'est pas celle rédigée par Letourneau et destinée tout spécialement au lectorat francophone -ou « au public français », si on veut reprendre les termes exacts utilisés par le préfacier-, mais celle due à Lombroso et totalement incorporée au livre. Le problème ainsi posé se manifeste, par ailleurs, à trois niveaux : 1) d'abord, le paradoxe indiqué ci-dessus ; 2) ensuite, la contradiction entre les deux préfaces ; 3) enfin, la contradiction entre la première de ces deux préfaces et la page de titre. Ceci étant, rappelons que nous venons à peine de dépasser cette triple difficulté, et ce, en optant pour

modifier le rang ou numéro de l'édition source et concernée par ladite préface, le faisant passer de IV<sup>o</sup> à III<sup>o</sup>.

Cette modification une fois faite, peut-on dire que tout est rentré dans l'ordre ? Avons-nous résolu le problème ? La situation, à présent, est que si nous poursuivons notre lecture, nous ne tarderons pas à nous retrouver face à un anachronisme du même genre que celui qui veut qu'une publication effectuée à telle date puisse avoir été une traduction d'une édition qui lui est postérieure de deux ans. Et suffisamment attentifs étant donné tout ce qui vient d'être décrit, nous n'aurons pas de mal à le constater. De surcroît, pour ce faire, il n'est même pas nécessaire d'atteindre le chapitre 1<sup>er</sup> de la I<sup>o</sup> partie, puisque l'anachronisme se situe entre la préface qui nous préoccupe et l'édition à laquelle elle est censée avoir été associée (au vu de notre rectification).

Concrètement, la première n'a été rédigée qu'en novembre 1886, selon la date indiquée à son terme par l'auteur lui-même [Lombroso, 1887, p. XXIV], alors que la deuxième date déjà de 1884. Ainsi, pour s'en rendre compte, il n'est même pas nécessaire, non plus, de lire ladite préface. S'agirait-il d'une simple erreur à nouveau, qui aurait été commise, celle-là, dans la simple transcription d'une date ? Quoi qu'il en soit, en plus du fait que ça risquerait de commencer à faire beaucoup trop d'erreurs à la fois, et exiger autant de rectificatifs par conséquent, le contenu de la préface ne laisse aucun doute sur le fait que sa rédaction a bel et bien été faite postérieurement à la parution de la III<sup>o</sup> édition.

D'une part, c'est ce fait qui permet à Lombroso de faire référence à des publications que les deux autres principaux membres de l'école dont il est le maître, Raffaele Garofalo (1851-1934) et Enrico Ferri (1856-1929), ont faites après la parution de la III<sup>o</sup> édition [Lombroso, 1887, p. XV, p. XXII, p. XXIV]. Il est question, entre autres textes, de la célèbre *Criminologia* que Garofalo a fait paraître en 1885. C'est ce même fait qui lui permet, aussi, de s'appuyer sur *Il Delitto Politico E Le Rivoluzioni*, un ouvrage<sup>§</sup> qu'il a lui-même écrit en collaboration avec un autre auteur, Rodolfo Laschi, et qui est sorti en 1887 [Idem, p. XX]. En vérité, par ce dernier argument, on est allé encore plus loin en termes de date, vu qu'il prouve que la litigieuse préface a été retouchée y compris après la date indiquée dessus et qui est le « 10.11.1886 ».

D'autre part, si on juge que ces premiers arguments ne font appel qu'à un fait de datation, bien qu'ils soient incontestables, on peut relever qu'il y a beaucoup plus consistant. En effet, de façon encore plus expressive, c'est ainsi, enfin, qu'en essayant de défendre sa théorie du criminel-né face aux nombreuses critiques et oppositions dont elle faisait déjà l'objet, l'auteur répond –dans la même préface– à une critique que le sociologue et criminologue français Jean-Gabriel Tarde (1843-1904) venait d'adresser au contenu de cette même III<sup>o</sup> édition, encore et toujours [Lombroso, 1887, p. XV].

A présent et avant de pousser plus loin notre analyse, prenons une pause afin de nous résumer. Par l'argumentation que nous venons d'exposer, nous avons prouvé les deux éléments suivants : D'un côté, la I<sup>o</sup> édition française de *L'homme criminel* (1887) ne peut pas constituer la traduction de sa IV<sup>o</sup> édition italienne (1889). De l'autre, la préface –celle signée par Lombroso– contenue dans cette édition française ne peut pas avoir été une préface à la III<sup>o</sup> édition originale (1884). Puisqu'il en est ainsi, une question, particulièrement énigmatique, surgit alors. En voici le contenu : de quelle édition italienne, notre intrigante I<sup>o</sup> édition française est-elle la traduction ?

Toutefois, il serait absolument légitime qu'on nous réplique qu'aucun de ces deux résultats, ou que rien dans tout ce qui précède, ne permet de conclure qu'il ne peut pas s'agir, non plus,

<sup>§</sup> Sorti en édition française sous le titre : *Le crime politique et la révolution*.

d'une traduction de cette édition (III) de 1884. En effet, il pourrait très bien s'agir de cela, avec une préface actualisée dans le but de prendre en compte des positions exprimées par tel ou tel auteur depuis. Cette actualisation représenterait, le cas échéant, la seule modification introduite par rapport à la III<sup>o</sup> édition, et ladite prise en compte se réduirait à la préface et ne laisserait aucune trace au-delà de celle-ci. Une telle hypothèse\*\* laisserait certainement supposer ceci : lesdites nouvelles positions exprimées, quelles qu'aient pu être leur originalité, n'ont rien modifié à la théorie de Lombroso (de l'édition de 1884 à celle de 1887).

Par ailleurs, quoi qu'il en soit, cette III<sup>o</sup> édition serait notre solution pour un certain nombre de raisons. La principale –en plus du fait qu'il agit de la dernière édition réalisée avant la traduction– en est qu'il est incontestable que nous avons affaire non seulement à une traduction, mais à une traduction au sens plein du terme, c'est-à-dire à la traduction pure et simple d'un texte qui a été mis entre les mains du traducteur. Ce fait est important à souligner car il arrive –et plus fréquemment qu'on ne le pense, peut-être– que des œuvres soient traduites par leurs propres auteurs ; et quand c'est le cas qui se présente, on peut très bien s'attendre à ce que l'auteur –puisqu'il est amené à se relire, afin de traduire– développe telle ou telle idée, précise tel passage ou rectifie tel autre.

Il n'y a pas de plus naturel dans le cadre d'une auto-traduction, et on pourrait même considérer que l'autre situation –celle où une auto-traduction déboucherait sur une pure copie de l'édition originale– est plus proche du cas exceptionnel que de la pratique courante. Or, nous sommes dans l'autre cas de figure, étant donné que Lombroso n'est pas le traducteur de cet ouvrage dont il est l'auteur et qui nous préoccupe ici. Pour l'essentiel, il en résulte que le traducteur<sup>††</sup> effectif ne pouvait se permettre aucune liberté avec le texte à traduire.

#### **4- Sur les difficultés d'une comparaison entre les deux types d'édition.**

Dans une telle situation, la façon la plus simple et la plus directe consisterait à comparer les deux éditions considérées, en l'occurrence la I<sup>o</sup> française et la III<sup>o</sup> originale. Toutefois, pour pouvoir le faire, il faudrait d'abord être capable de lire en italien, même si c'est de manière absolument pas courante et en ayant un dictionnaire bilingue à la main. Ensuite, on peut aisément vérifier que les logiciels de traduction disponibles sur le web sont très loin d'être toujours suffisamment fiables ; de surcroît, il faut bien souligner le fait que pour traduire un texte d'une telle importance, il est fortement utile d'avoir une certaine maîtrise de la thématique traitée. A cela, s'ajoute le fait que le livre considéré (l'édition française) compte six cent quatre-vingt-deux pages (682) sans tenir compte d'aucune des deux préfaces qu'il contient.

Bien évidemment, dans cette comparaison, on pourrait se contenter de consulter les deux tables des matières, à travers les titres des parties, des chapitres, des sections... Ce procédé possède l'incalculable avantage d'être extraordinairement plus simple à appliquer ; il est aussi, et surtout, extraordinairement moins couteux en temps<sup>‡‡</sup>. Pour une comparaison qui soit plus rassurante, on pourrait compléter la démarche en prenant soin de faire attention aux volumes (ou nombres de pages<sup>§§</sup>) réservés à chaque titre, entre les deux tables. Mais, serait-ce suffisant pour pouvoir conclure dans un sens ou dans l'autre, avec certitude ? Nous ne le pensons pas.

\*\* Hypothèse selon laquelle la I<sup>o</sup> édition française serait la traduction de la III<sup>o</sup> italienne, malgré une préface totalement actualisée.

†† Ou plutôt, les traducteurs puisqu'il y en a deux : REGNIER et BOURNET.

‡‡ On pourrait avoir le réflexe d'y ajouter une comparaison entre les volumes occupés par chaque titre, sans oublier de faire attention au format des deux livres.

§§ En veillant aussi à la taille de la page, en allant de l'original à la copie (française).

Enfin, au-delà de tout cela, il faut savoir que nous parlons d'un livre extrêmement difficile à trouver, et si on le trouve en vente, il faut y déboursier une petite fortune pour l'avoir.

### 5- La difficile confirmation d'une traduction de la III<sup>o</sup> édition.

Après avoir fait remarquer l'impossibilité qu'il s'agisse de la IV<sup>o</sup> édition, vu l'anachronisme qui caractérise l'éventualité contraire, nous avons soutenu dès la section §2 l'idée qu'une très forte probabilité allait en faveur de la III<sup>o</sup> édition. Dans la section d'après (§3), malgré l'exposé d'un certain nombre d'éléments qui vont dans un sens tout à fait opposé, nous avons maintenu cette forte probabilité. Dans la section §4, quant à elle, nous avons montré les lourdes difficultés qui attendent le chercheur qui se proposerait de vérifier directement, en ayant les deux éditions sous les yeux, si l'étrangère est bien la traduction de la III<sup>o</sup> originale.

Maintenant, reprenons à partir de §3. Si on opte pour la III<sup>o</sup> édition, il n'y aurait rien d'étrange dans l'édition étrangère qui constitue notre objet, et la seule éventuelle difficulté résulterait de l'erreur commise deux fois de suite dans le rang de l'édition source ou traduite (IV<sup>o</sup> au lieu de III<sup>o</sup>). Une telle erreur pourrait avoir été commise d'autant plus que tout pousse à croire qu'il ne peut s'agir que de la traduction pure et simple d'une édition antérieure, et cette dernière, de toute évidence, ne pourrait être que la dernière, en l'occurrence la III<sup>o</sup>. Autrement-dit, mis de côté l'idée selon laquelle la préface a été actualisée, l'édition de 1887 consisterait tout simplement dans la traduction de celle de 1884.

S'il est nécessaire qu'on reprenne à partir de §4 aussi, il faudra, avant de poursuivre, en déduire le résultat qui suit. La démarche la plus sûre –et celle qui est, en même, le plus à notre portée- consiste à lire ou à relire le texte de l'édition française (1887), en partant avec l'espoir d'y trouver des signes qui permettraient soit de confirmer, soit d'infirmer, notre hypothèse d'une traduction de la III<sup>o</sup> italienne. Seulement, disons-le tout de suite, un résultat affirmatif, dans le cas où c'est celui auquel on devrait aboutir, sera beaucoup plus difficile à établir par rapport au cas infirmatif. Le souci ici, évidemment, est que ce résultat affirmatif corresponde à la réalisation de l'hypothèse que nous avons prise. Maintenant que ces détails sont précisés, avançons pour voir de plus près ce qu'il en est concrètement.

On peut commencer par relever l'absence de toute préface, de tout avant-propos et de la moindre introduction à l'édition dont on suppose la traduction. Puisqu'il en est ainsi, la question se pose de savoir si la III<sup>o</sup> édition s'est directement ouverte par un premier chapitre. Raisonnablement, on peut très fortement en douter. Plus encore, on peut être certain du contraire, d'autant plus qu'il s'agissait non seulement d'une réédition, mais d'un ouvrage qui était entrain de devenir un best-seller et une référence centrale pour les spécialistes des questions dont il traite. A moins qu'on pense, éventualité qui nous paraît franchement impertinente, qu'une préface (éventuellement) actualisée remplace la préface originale, dans le cadre d'une traduction –laquelle traduction, de surcroit, se voudrait pure et simple<sup>\*\*\*</sup>. Mais, quoi qu'il en soit, ceci peut n'être qu'un détail dans l'ensemble des arguments et contre-arguments qui vont suivre.

Après avoir très largement avancé dans la lecture ou relecture, il serait juste de relever qu'il peut être très instructif de prendre une pause au chapitre XIII de la III<sup>o</sup> partie, chapitre dont le titre, remarquablement expressif, est : *Le fou moral et le criminel-né*. Ici, dès l'entrée, Lombroso commence par nous informer de ceci :

<sup>\*\*\*</sup> Nous parlons en termes de traduction pure et simple pour faire la différence avec les éditions qui, tout en étant fondamentalement des traductions de telle ou telle édition, contiendraient des modifications ou des améliorations apportées par l'auteur.

« *Avant de passer à l'étude du criminel-fou, nous devons commencer par traiter, ou, plutôt, par écarter de cette étude le fou moral, dont nous nous sommes assez occupés, en étudiant le criminel-né* » [Lombroso, 1887, p. 542].

Puis, immédiatement après, et alors qu'il est entrain de faire remarquer la grande difficulté – selon lui, éprouvée presque toujours ou de façon assez générale- qu'il peut y avoir à accepter la fusion des deux types mentionnés dans le titre, à savoir le fou moral et le criminel-né, il nous donne cette autre information :

« *Moi-même, comme je l'ai fait observer déjà dans ma préface, je partageais cette opinion (ladite difficulté) quand je rédigeais les deux premières éditions de ce livre (.....)* » [Lombroso, 1887, p. 543].

Cette deuxième information est double. Nous laisserons de côté la référence à la préface, et nous nous occuperons de l'autre de ses deux contenus, le plus important certainement et celui où on apprend qu'il y aurait une certaine rupture entre les deux premières éditions, d'une part, et la troisième, de l'autre. A première vue, et à la condition de faire totale abstraction du fait qu'au moment où ce propos de l'auteur paraissait traduit en français, la dernière édition italienne était la III<sup>o</sup>, il peut s'agir de n'importe quelle édition postérieure à la seconde – la III<sup>o</sup> n'en étant qu'une possibilité. Mais, étant donné que notre hypothèse<sup>†††</sup>, très loin d'avoir été prise plus ou moins arbitrairement, s'est, d'une certaine manière, imposée à nous, il se pourrait très bien que la citation aille dans le sens de sa validation. Vu que la double information ne s'arrête pas à sa reprise faite ci-haut, voyons comment elle se prolonge :

« *(.....) je n'avais même pas pu m'en débarrasser entièrement quand j'ai entrepris la troisième* » [Lombroso, 1887, p. 542].

En cherchant à comprendre ce que l'auteur veut dire par « *quand j'ai entrepris la troisième* », il n'est pas évident de pouvoir choisir entre « *quand j'ai entamé la rédaction de la troisième* » et « *quand je rédigeais la troisième* ». Si c'est la première éventualité qui est la bonne, alors le criminologue italien pourrait très bien se situer dans la III<sup>o</sup> édition, et il en parlerait une fois qu'il a amplement dépassé, en terme de rédaction, les trois quarts du livre. Mais rien n'est certain et on ne peut pas conclure. Si c'est l'autre cas qui est le bon, alors on peut être pratiquement certain qu'il est bien au-delà, et il ne nous resterait plus, par conséquent, qu'à annuler notre hypothèse.

A peine un peu plus loin et toujours à propos de la relation entre le concept de criminel-né et celui de fou moral, l'auteur poursuit en expliquant ce qui, selon lui, l'a conduit à changer complètement les conceptions qu'il avait pleinement défendues au cours des deux premières éditions (1876 et 1878). Les raisons qu'il nous livre à l'occasion, sont au nombre de cinq, à savoir : 1) la prise de conscience (par lui-même) de ce qui distingue entre le criminel d'occasion et le criminel par habitude ; 2) l'observation de nouveaux cas (de criminels) ; 3) le très large accueil qui aurait été fait à sa proposition d'instaurer des asiles criminels ; 4) des caractères « nouveaux » qu'un certain nombre d'auteurs des « plus récents » auraient associés au phénomène de la folie morale ; 5) des propriétés que lui-même aurait découvertes dans la personne du criminel-né [Lombroso, 1887, p. 544].

Ce répertoire de raisons pourrait s'avérer extrêmement important à prendre en considération et à observer de plus près dans le cadre d'une étude qui se proposerait de rendre compte d'un moment essentiel dans l'évolution de l'anthropologie criminelle de Lombroso. Pour ce qui se rapporte plus particulièrement à notre présente contribution, le plus intéressant serait qu'on

<sup>†††</sup> Rappelons qu'il s'agit de l'hypothèse selon laquelle l'édition française de 1887 est la traduction de la III<sup>o</sup> édition italienne (1884).



puisse dater plus ou moins précisément l'avènement d'au moins une de ces cinq raisons. A notre grand regret, aucune date concrète n'est indiquée pour ce qui concerne les trois premières, et on peut ajouter qu'il en est de même pour la cinquième et dernière. Il nous reste, toutefois, la possibilité de trouver quelque information utile au niveau de la quatrième, et on peut espérer d'autant plus qu'il y a de quoi s'attendre à ce que le chapitre ne se termine pas sans nous renvoyer à des publications, donc à des dates –vu qu'il y est question d'auteurs. Nous sommes en présence de quatre auteurs dont Lombroso affirme qu'ils l'ont aidé à prendre conscience de la nécessité de réaliser sa fusion conceptuelle.

Trois de ces quatre auteurs –Holländer, Krafft-Ebbing et Mendel- sont cités dès l'entrée du chapitre, dans une note de bas de page et avant de l'être au sein du répertoire ci-dessus. Les dates qui leur correspondent, sont respectivement 1876, 1871 et 1882 [Lombroso, 1887, p. 542-543]. Elles sont donc toutes plus anciennes que la III<sup>o</sup> édition, et on peut constater que la plus ancienne est celle associée à Krafft-Ebbing, lequel est bien l'auteur le plus cité parmi le groupe. Par ailleurs, le reste du chapitre, bien que volumineux, ne donne aucune deuxième date concernant aucun d'entre eux. Quant au quatrième, Valentin Magnan (1835-1916), qui a été un important psychiatre français, aucune date ne lui est associée, ni aucun titre de publication non plus. Ceci étant, il était donc pleinement justifié que Lombroso les présente en les qualifiant d'auteurs situés parmi « les plus récents », d'autant plus que le monde des publications était à l'époque où nous nous situons, en termes de quantités, extrêmement modeste en comparaison avec ce qu'il est aujourd'hui. Mais constatons qu'ils ne sont pas suffisamment « récents » pour pouvoir remettre en cause notre l'hypothèse.

Cette très longue note de bas de page contient beaucoup plus que le nom de ces quatre auteurs, puisqu'elle en contient, en réalité, plus de trente. Quant au reste du chapitre, il en cite d'autres encore. Krafft-Ebbing demeure le plus cité y compris à l'extérieur de son groupe de quatre, alors que Magnan ne l'est pratiquement pas<sup>+++</sup>. De ces dizaines de publications auxquelles le chapitre se réfère, toutes, à l'exception d'une seule, ont été faites antérieurement à 1884, laquelle, rappelons-le, est l'année de parution de notre III<sup>o</sup> édition.

A présent, par simple commodité et juste provisoirement, faisons abstraction de la seule publication non antérieure à 1884. On peut alors conclure en écrivant qu'absolument rien, dans le chapitre XIII en question, ne permet d'affirmer que la I<sup>o</sup> édition française n'est pas la traduction de la III<sup>o</sup> édition italienne. En effet, pour qu'il puisse en être autrement, il aurait fallu qu'on enregistre au moins une date clairement postérieure à la sortie de cette dernière. Cependant, peut-on soutenir, par la même occasion, que la problématique hypothèse est validée ? Il ne saurait en être question, étant donné que rien ne pouvait empêcher Lombroso de revoir et de modifier (substantiellement) son livre de 1884 sans, pour autant, utiliser la moindre source bibliographique publiée après 1884.

## **6- Enfants à « tendances criminelles » et néoténie des tritons alpestres.**

Comme il est temps d'annuler l'abstraction qui vient tout juste d'être faite, une fois qu'on l'aura fait, qu'allons-nous pouvoir (ou devoir) dire de nouveau ? Plus explicitement, en quoi, la précédente conclusion pourrait-elle se voir modifiée ?

Commençons par préciser qu'il s'agit d'une publication faite en 1884 et pas plus tard. Ceci étant, il est important de noter que rien ne nous dit que Lombroso n'en a pas eu connaissance alors qu'il était encore entrain d'achever la rédaction de son propre manuscrit, ou d'y mettre les dernières mises au point avant sa sortie chez l'éditeur italien. Mais en même temps et

<sup>+++</sup> Sauf quand il l'est dans la liste des quatre noms. Le psychiatre français est né la même année que Lombroso, et il a travaillé sur l'épilepsie, les délires et l'alcoolisme, entre autres sujets

évidemment, rien ne nous dit, non plus, qu'il en a effectivement pris connaissance de cette façon. Et en supposant la confirmation du respect de ces délais, le résultat en serait, à nouveau, l'impossibilité de toute validation (de l'hypothèse). Enfin, il se pourrait, aussi, que la publication citée, tout en étant de la même année que la publication lombrosienne (la III<sup>o</sup>), ait été faite après. Dans ce dernier cas, l'intéressant est qu'il se pourrait qu'on puisse en tirer une certaine conclusion, en fonction de l'importance que représente la référence pour le texte de Lombroso ; le cas échéant, notons que ce serait dans le sens de l'invalidation. Commençons, donc, par reprendre le passage dans lequel ladite référence est insérée.

*« Cela se comprend d'autant mieux que, dans la première partie de ce livre, consacré aux tendances criminelles des enfants, nous avons vu ceux-ci présenter au point de vue physiologique, un état qui ressemble fort à la folie morale ; en sorte que, si le milieu où ils se trouvent n'offre pas de circonstances favorables pour les transformer moralement et faire d'eux des hommes honnêtes, ils restent tels, comme les tritons alpestres qui conservent leur nature de têtards dans les eaux froides »* [Lombroso, 1887, p. 580-581].

Dans ce passage, le criminologue soutient que les enfants censés avoir des penchants à la criminalité, si l'environnement éducatif n'y prête pas attention et ne se charge pas d'en faire de futurs adultes honnêtes, finiront au sein de la population des criminels, une fois un certain âge atteint. Et comme pour nous faire mieux comprendre le principe, il poursuit en usant d'une analogie entre l'éventuel dramatique résultat, le cas échéant, et les tritons alpestres qui ne cesseraient pas d'être des têtards dans les eaux froides. Ceci étant, commençons par voir très brièvement ce qu'on entend par « triton alpestre » -un nom qu'on entend, plutôt, très rarement prononcer- ainsi que par « têtard ».

Les tritons sont des animaux appartenant à la classe des amphibiens, lesquels ont, d'abord et pendant longtemps, été connus sous le nom de « batraciens<sup>§§§</sup> ». Les tritons alpestres, comme leur nom le laisse nettement deviner dès qu'on y retrouve le lien avec le nom (Les Alpes) de l'immense et très haute chaîne de montagnes situées en Europe, sont des tritons qui se particularisent par le fait de pouvoir vivre en très haute altitude. Les têtards, quant à eux, pour les présenter en utilisant un terme des plus familiers, nous dirons que ce sont les petits des amphibiens, et dans le cas précis qui nous préoccupe : les petits des tritons alpestres.

Après cette présentation extrêmement brève, demandons-nous quelle place pourrait-on réserver à cet animal dans un livre dont le titre est *L'homme criminel*, et au terme d'un chapitre où il est question, plus particulièrement, du lien entre l'homme qui serait un criminel de par sa naissance et celui qui serait un fou moral. Le sujet est d'autant plus intéressant que Lombroso a raisonné, aussi, en termes de comportements criminels qui caractériseraient un certain nombre d'espèces animales.

Le triton alpestre est un petit vertébré qui mesure une dizaine de centimètres à l'âge adulte, et qu'on peut prendre dans une main<sup>\*\*\*\*</sup> sans risque de s'en faire mordre. Il est un animal qu'on peut aisément classer parmi les plus inoffensifs, en même temps qu'il est particulièrement discret. Par ailleurs, si on vit dans des pays et des régions où on en rencontre, quand a la chance d'habiter dans une maison individuelle et que celle-ci, de surcroît, se trouve dotée d'un jardin, il est possible qu'on en trouve dans ce dernier. Lorsque ce n'est pas le cas, on pourrait faire en sorte à en avoir. Mieux encore, un sentiment écologique pourrait encourager à réserver un tout petit coin à ce petit animal compte parmi les espèces qui souffrent –un peu

<sup>§§§</sup> Cet ancien nom est encore assez fréquemment utilisé.

<sup>\*\*\*\*</sup> Même si parfois on conseille de ne pas les prendre avec la main nue, vu qu'ils secrèteraient une matière toxique quand ils se sentent menacés par des prédateurs.

particulièrement- de la pollution et de la destruction de leur habitat<sup>\*\*\*\*</sup>. Par ailleurs, le petit pensionnaire pourrait éveiller la curiosité des enfants, lorsqu'il y en a dans la maison, et apporter un petit plus à leur éducation, même si, très probablement, il ne pourrait pas être un compagnon de jeu –contrairement au chien et au chat, par exemple.

Parallèlement à ce qui vient d'être dit, le plus étonnant se situe dans le constat suivant. Alors qu'il s'y réfère dans l'un des chapitres les plus importants (et l'un des plus volumineux) que le livre contient à partir de la III<sup>o</sup> édition, voire à partir de la I<sup>o</sup> française, l'auteur ne cite jamais ce batracien au sein des nombreuses espèces animales à propos desquels il a pourtant écrit qu'ils se distinguent par des comportements « criminels » -et dont il a décrit lesdits comportements. Lorsque nous disons que ce chapitre est l'un des plus importants, et il le restera dans les éditions suivantes, il faut noter que cette édition de 1887 en compte vingt-deux ; et il faut y ajouter que la IV<sup>o</sup> édition italienne en compte beaucoup plus et que cette quantité a continué à augmenter lors de V<sup>o</sup> et dernière.

Revenons à la description. Une des grandes particularités de ces animaux, une particularité qu'ils partagent, toutefois, avec un certain nombre d'autres espèces, est constituée par l'importance et la nature des différences physiques qui distinguent entre les parents géniteurs –lesquels ont pleinement atteint l'âge adulte- et les petits, une fois qu'on les observe au moment de leur naissance ainsi que durant la période de croissance qui suit immédiatement. Ce sont des différences qui se manifestent au niveau de l'apparence extérieure et qui, par conséquent, se constatent à l'œil nu. Toutefois, en termes d'explication de cette apparence, une observation plus minutieuse ou plus spécialisée conduit, nécessairement, à découvrir une série de véritables différences anatomiques et physiologiques.

Le triton alpestre, comme tous les tritons et à la différence des très nombreuses espèces animales qui donnent naissance à des petits directement, pond des œufs, ainsi que le font tous les ovipares. D'autre part, lorsque l'embryon a totalement achevé son développement, et que le nouveau-né sort en plein jour en brisant la coquille qui le protégeait à l'âge embryonnaire, ce qu'on découvre est très loin d'être tout à fait un triton. Le tout petit est une larve, et il demeurera dans cet état durant plusieurs semaines, en général (voire toujours) plus de dix ; dans certaines situations, il peut y rester durant une année entière. Naturellement, au cours de toute cette période, comme tout nouveau-né, il vit dans une phase de croissance ; dans le cas qui nous préoccupe, cette croissance se présente, en même temps, comme une marche progressive de la larve vers l'état auquel elle est destinée, à savoir celui de triton.

Pour que cette forme finale puisse être atteinte, il faut que la forme initiale passe par toute une série de véritables et profonds changements anatomiques et physiologiques. Concrètement, au sortir de l'œuf, la larve se présente dépourvue de pattes, alors que chacun de ses parents en possède quatre ; et de la même façon, alors que les tritons sont munis de poumons, leurs larves possèdent des branchies, comme si elles étaient des poissons.

Pour comprendre cette situation à l'apparence si étrange, il faut savoir que les tritons, alors qu'ils vivent sur terre, se reproduisent toujours dans l'eau. Ceci étant, leurs œufs sont pondus dans l'eau et éclosent dans l'eau. Quant aux larves dont il est question, tant qu'elles ne sont pas devenues des tritons, elles ne sortent jamais de cet espace dans lequel elles sont nées ; elles en sont incapables. Ce n'est qu'une fois que leur transformation est entièrement réalisée, qu'elles quittent l'espace aquatique et qu'elles commencent à vivre comme des animaux terrestres ; des animaux dotés, toutefois, de la singularité qui consiste à retourner dans l'eau (une fois par an) pour se reproduire. Par conséquent, durant cette phase de croissance et de

<sup>\*\*\*\*</sup> En échange, carnivore se régale de chenilles, de limaces et d'insectes aquatiques, le petit animal peut s'avérer d'une aide inestimable pour l'entretien du jardin.

transformation, les larves se munissent de deux paires de pattes et voient leurs branchies se faire remplacer, peu à peu, par des poumons. C'est ce qui nous permet de dire que c'est à très juste titre que les spécialistes parlent de métamorphose.

A ce niveau, après la donnée de ces éléments descriptifs qui relèvent certainement plus de la zoologie que de la criminologie, et alors que nous nous approchons du phénomène dont traite le biologiste italien -Lorenzo Camerano (1856-1917)- auquel se réfère l'auteur de *L'homme criminel*, alors qu'il nous parle en termes de pré-criminalité infantile, poursuivons comme suit.

Les tritons entament leur phase de reproduction vers la fin de l'hiver, lorsque le climat commence à devenir plus clément. La durée nécessaire à l'embryon pour devenir larve, dépend de la température ambiante ; concrètement, plus celle-ci est douce, plus cette durée est courte, allant d'un peu plus d'une dizaine de jours à un peu plus d'un mois. Ensuite, il en est de même pour la durée qui s'étend de la naissance de la larve à sa métamorphose en jeune triton ; moins il fait froid (dans l'eau), plus cette durée est courte. Toutefois, maintenant, une nouvelle condition entre en jeu et s'ajoute à celle du thermomètre, en l'occurrence la plus ou moins grande abondance de nourriture. En résumé, donc, plus le climat est doux et la nourriture disponible, plus la larve met peu de temps à devenir triton ; inversement, plus il fait froid et plus la nourriture manque, plus cette durée est longue.

Or, étant donné qu'il s'agit de tritons alpestres, il s'en suit que les larves en question se trouvent souvent en très haute altitude, dans des régions montagneuses<sup>\*\*\*\*</sup>, des régions où, en général, il fait plus froid qu'ailleurs et où la nourriture est relativement rare. Par conséquent, chez cette sous-espèce de tritons, il est assez fréquent que la phase de l'état embryonnaire (dans l'œuf) soit prolongée et que la métamorphose de la larve en triton soit retardée. A toutes ces caractéristiques, il faut ajouter ceci : alors que l'éclosion a fréquemment lieu autour du mois de mai<sup>§§§§</sup>, il n'est absolument pas exclu d'observer qu'un certain nombre de larves ne naissent qu'en aout, voire septembre.

Il en découle qu'au moment où, l'été étant bien fini, l'automne est entré et qu'il commence à avancer, il se passe qu'un certain nombre de larves ne sont toujours pas prêtes à accomplir leur métamorphose. Celles qui en sont concernées, devront attendre l'année prochaine pour le faire et elles passeront, par conséquent, tout le prochain hiver au fond de l'eau. Plus explicitement, elles pourront être obligées de patienter jusqu'à l'entrée de l'été prochain afin, enfin, de pouvoir rejoindre la terre et de commencer à s'initier à la vie terrestre ; c'est ce qui arrive concrètement dans les régions montagneuses les plus froides.

Enfin, parmi ces larves retardataires, il peut y en avoir qui ne se transformeront jamais en titrons, et il y en aurait régulièrement au sein des populations vivant dans les très hautes altitudes. Le cas échéant, les concernées grandissent jusqu'à attendre pleinement l'âge adulte sans jamais se métamorphoser en titrons, et mènent tout le restant de leur vie, par conséquent, dans l'eau. Ce faisant, elles acquièrent la faculté de se reproduire, et finissent par donner effectivement naissance à des larves, tout en étant restées, elles-mêmes, dans leur état initial de larves. C'est ce phénomène qui est appelé « néoténie », un mot utilisé dans le titre de la présente section.

Finalement, c'est ceci qui explique le phénomène auquel Lombroso se réfère au terme de son chapitre XIII et qui avait attiré l'attention du zoologiste Lorenzo Camerano, en l'occurrence l'existence de « *tritons alpestres qui conservent leur nature de têtards dans les eaux froides* ».

<sup>\*\*\*\*</sup> Il a été observé que les tritons alpestres vivent dans des altitudes allant jusqu'à 2500 mètres, et même un peu plus haut.

<sup>§§§§</sup> En considérant que les populations vivant en haute altitude ne représentent qu'une partie des tritons.

À présent, si on se pose la question de savoir quelle est la relation qui pourrait s'établir entre ce phénomène, d'une part, et les tendances criminelles que l'anthropologue dit avoir observées chez des enfants, la seule réponse qui se présente à nous, est la suivante. Si les penchants infantiles au crime se transforment, plus tard, en criminalité effective, la responsabilité en incomberait, selon Lombroso, à l'environnement familial (ou celui qui l'aurait éventuellement remplacé) ; si dans les populations de tritons alpestres, certains individus ne quittent jamais leur forme de têtards<sup>\*\*\*\*\*</sup>, l'explication s'en trouve dans l'environnement physique (froideur des eaux). Des les deux situations, l'environnement - éducatif dans un cas, climatique dans l'autre- en serait la cause.

Donc, même si l'on suppose que le célèbre criminologue n'a pris connaissance de cette publication où il est question de tritons, que postérieurement à sa propre III<sup>o</sup> édition, il s'avère que la référence correspondante est tellement secondaire –comme on vient de le voir- qu'on peut conclure de la façon qui suit. Si on réussissait à découvrir que la seule différence<sup>+++++</sup> contenue dans la I<sup>o</sup> édition française consiste dans cet ultime renvoi bibliographique fait par le chapitre XIII, alors il serait absolument légitime de considérer qu'il s'agit bien d'une traduction de l'édition de 1884 (la III<sup>o</sup>).

### 7- L'incontestable nouveauté de la I<sup>o</sup> édition française (1887).

La préface de Letourneau a certainement de quoi nous pousser à adhérer à cette hypothèse de la III<sup>o</sup> édition, mais elle ne peut le faire que parce que le bon sens impose ceci : Si *L'homme criminel* sorti en 1887 chez le grand éditeur parisien Alcan<sup>+++++</sup>, a vraiment consisté dans la traduction d'un ouvrage effectivement publié, alors toute autre hypothèse serait nécessairement destinée à finir invalidée. A moins de considérer, toutefois, qu'il pouvait y avoir un quelconque sens à traduire l'une des deux premières éditions à un moment où toutes les deux étaient largement dépassées par la III<sup>o</sup>. La préface de Lombroso, à son tour, si on veut qu'elle ne s'oppose pas à une telle hypothèse, se doit, d'un côté, d'être regardée comme préface particulièrement actualisée, et, de l'autre, d'accepter la modification de son titre –en remplaçant « quatrième » par « troisième ».

Quant au chapitre XIII dont il vient d'être question, et qui occupe la majeure partie de la section §5 ainsi que -même si ce n'est que de façon particulièrement indirecte- toute la section §6, voilà ce qu'on peut en dire : Malgré son gros volume, plus de quarante pages, il ne nous offre, lui non plus, aucun élément qui puisse être concluant ; aucune date, ni sous forme de référence bibliographique ni sous une quelconque autre forme, étant donné que même celle relative au batracien et à son têtard est des plus secondaires. Il ne nous offre rien malgré, aussi et surtout, toute la particulière importance de son contenu, laquelle importance est à comprendre tout autant dans l'absolu que relativement à notre présente thématique.

Si on doit être un peu plus explicite sur cette importance, on ajoutera ceci : Dans l'absolu car la fusion du fou moral et du criminel-né, qui constitue l'objet dudit chapitre, est un moment essentiel dans l'évolution de la pensée de Lombroso, et plus généralement, dans l'histoire de l'anthropologie criminelle ; nous l'avons déjà plus ou moins fait remarquer plus haut. Relativement à notre sujet, plus concrètement, car il nous semble certain que le rapport entre la I<sup>o</sup> édition française et la III<sup>o</sup> édition italienne se joue principalement autour, précisément, de

\*\*\*\*\* Le têtard dont parle Lombroso est la larve dont nous avons parlé tout au long de cette section. Nous avons préféré ce second terme car on parle de « têtards » surtout lorsqu'il s'agit de l'espèce des grenouilles, et plutôt rarement quand il est question de tritons.

+++++ Abstraction faite de la préface que nous avons bien voulu qualifier de simplement actualisée.

+++++ Felix Alcan a été un très grand éditeur d'ouvrages en psychologie, et en sciences humaines et sociales plus généralement.

cette fusion. Notre conviction se fonde, en premier lieu, sur le fait que c'est à propos de cette dernière, absolument, que Gabriel Tarde élabore sa critique de la III<sup>o</sup> édition. Pour être plus explicite, soulignons que l'auteur français était l'un des principaux critiques de l'école italienne, voire son principal critique, à l'époque.

Lombroso se devait d'en tenir compte d'autant plus que les relations entre les deux parties étaient, à l'époque, extrêmement cordiales ; mieux encore, l'auteur français était plus ou moins regardé comme un important allié par le chef de file et ses principaux disciples [Borlandi, 2000]. Si on doit en donner une preuve, commençons par remarquer que tout en exposant la critique dont il est question, Tarde regrettait que le livre concerné, un livre dont il vantait les grands mérites, n'ait pas encore été traduit en français. En voici les termes exacts :

« *Combien il est regrettable qu'un ouvrage de cette force et de cette densité, qu'un tel amas d'expériences et d'observations aussi ingénieuses que persévérantes et où se résume le labeur non stérile de toute une vie, de toute une école novatrice, n'ait pas, depuis longtemps déjà, tenté la plume d'un traducteur français* » [Tarde, 1886, p. 9].

Quant à l'auteur italien, dans sa réponse, et tout en opposant une contre-critique, il prend soin de l'entamer par ceci :

« *Si je n'ai qu'à me louer de mes critiques et de mes collaborateurs, je n'ai pas été moins heureux avec mes adversaires<sup>§§§§§</sup>, parmi lesquels il me suffira de nommer MM Tarde (.....). Il est bien beau d'être combattu, et même d'être vaincu par de tels hommes (....)* » [Lombroso, 1887, p. XII].

Et pareillement, à propos de la publication contenant la critique tardienne, il ne manquera pas d'écrire en note de bas de page : « *Tarde, dans son beau livre Criminalité comparée, 1886, Alcan, éd.* » [Lombroso, 1887, p XII]. Ce même livre est cité à nouveau, quelques pages plus loin, au terme de la préface, et considéré d'une utilité semblable à des publications dont certains des auteurs ne sont autres que les deux principaux disciples, Garofalo et Ferri. Enfin, la préface ne se termine pas avant d'inscrire le criminologue français dans une liste d'auteurs à propos desquels il est écrit : « *La compagnie de tous ces savants me soutient et m'assure plus que les fatigues que m'a coûtées mon œuvre* » [Idem, p. XXIV].

Maintenant que malgré tout ce qui le relie à la critique tardienne et malgré toute l'importance de celle-ci et de son auteur, le chapitre XIII (partie III) s'est clairement montré vide de tout élément pouvant contrer le fait d'une traduction de la III<sup>o</sup> édition, il reste que le chapitre qui le suit immédiatement, le XIV, semble –dès l'entrée- en être un pur développement. C'est ainsi que ses tout premiers mots reviennent sur la problématique fusion (objet du XIII<sup>o</sup>), et qu'à l'adresse (explicitement ou implicitement) des diverses critiques subies par cette dernière, il poursuit immédiatement par la réponse suivante :

« *Mais il existe un trait d'union bien plus important, bien plus saisissable, et qu'on peut étudier sur une plus grande échelle, dans l'épilepsie, qui réunit et fond les criminels-nés et les fous moraux dans une même famille naturelle.* [Lombroso, 1887, p. 583].

Etant donné que ces trois lignes peuvent paraître un peu trop courtes pour mériter d'être interprétées comme une réponse, surtout qu'il s'agit d'une réponse relative à une thématique essentielle, il est utile de relever qu'elles se poursuivent, à peine quelques lignes plus loin, par ceci :

<sup>§§§§§</sup> Remarquons que Lombroso parle en terme d'« adversaires », alors que nous nous contentons de « critiques ».

« *C'est dans cet ensemble (celui de « tous les caractères » de l'épileptique) que nous allons trouver, quelque peu exagérés, tous les traits des fous moraux et des criminels-nés* » [Lombroso, 1887, p. 584].

Ces deux paragraphes, très courts, laissent clairement deviner qu'au fond de la problématique, l'auteur place l'épilepsie, et que la fusion qu'il effectue, en fin de compte, se fait entre trois types et non entre deux : le criminel-né, le fou moral et l'épileptique. En même temps, par ces quelques lignes, la réponse ne fait que s'annoncer<sup>\*\*\*\*\*</sup> puisqu'elle se détaille en s'étalant tout au long de la soixantaine de pages (presque) qui suivent et composent le chapitre.

Ceci étant, l'éventualité est très forte que les choses se soient déroulées de la façon qui suit. Il y a eu, d'abord, la fusion entre le criminel-né et le fou moral ainsi que son introduction à l'occasion de la III<sup>o</sup> édition ; il est même fort possible qu'elle représente la principale distinction de cette dernière en comparaison avec les deux éditions qui l'ont précédée. Il y a eu, ensuite, les critiques qui y ont été adressées, dont celle émanant du criminologue français. Enfin, durant le temps qui s'écoule entre la sortie de la III<sup>o</sup> édition (suivie par ses critiques) et les préparatifs liés à la première traduction française, Lombroso a fait évoluer sa théorie en y intégrant le concept d'épilepsie.

Si ce cheminement se confirme, il s'en suivrait, alors, que le chapitre XIV –celui au titre explicite de *Criminels épileptiques*- représente une nouveauté de l'édition française ; il devrait même en être la principale nouveauté. Il en résulterait, aussi, une forte possibilité qu'on y trouve des indications (dont des références bibliographiques) qui prouvent cette nouveauté, autrement-dit : le fait que l'édition de 1887 n'est la traduction d'aucun livre déjà publié. Rappelons, à ce niveau, que nous n'avons pas la possibilité de comparer directement avec l'édition originale concernée.

Mais quoi qu'il en soit, quand on arrive jusqu'au terme du XIII<sup>o</sup> chapitre de la partie III, on est, de loin, beaucoup plus proche de la fin que du début du gros ouvrage. On est relativement trop proche de la fin pour ne pas aller jusqu'au bout, l'espoir étant, toujours, de ne pas quitter le livre sans pouvoir valider ou invalider notre hypothèse. De surcroît, des trois chapitres qui restent à parcourir, le dernier (le XVI<sup>o</sup>) est, selon son propre titre, un résumé plutôt qu'un développement à part entière, ce qui laisse l'espoir de trouver de quoi conclure avant de l'atteindre.

Sa lecture une fois achevée, voici ce que nous offre le chapitre consacré à l'épilepsie considérée dans son rapport à la criminalité : dix-neuf (19) renvois<sup>+++++</sup> à des références bibliographiques toutes postérieures à l'année de parution de la dernière édition italienne, puisqu'elles s'étalent sur les années 1885, 1886 et 1887. La quantité en est trop grande pour qu'on puisse considérer qu'il s'agit de simples détails sans une suffisante importance. De surcroît, tout le long chapitre en est traversé puisque ça va de la page 584 à la page 638<sup>+++++</sup>. Par ailleurs, le nombre réel de ces renvois nouveaux dépasse, certainement et de beaucoup, cette quantité de dix-neuf ; nous y reviendrons avec quelques détails un peu plus bas. En vérité, il serait très surprenant que nous n'ayons pas affaire, tout simplement, à un chapitre totalement nouveau, c'est-à-dire à un chapitre ne se trouvant même pas à l'état de simple ébauche dans la publication de 1884.

\*\*\*\*\* On peut s'en rendre compte dès le détail donné par la table des matières, et donc avant même d'en entamer la lecture.

+++++ Les pages concernées sont : p. 584, p. 588, p. 589, p. 591, p. 592, p. 594, p. 598, p. 602, p. 606, p. 624, p. 628, p. 633, p. 634, p. 637 & p. 638.

\*\*\*\*\* Voir la note précédente.

Deux conclusions peuvent être énoncées, au vu de notre présente lecture : 1) On ne peut absolument pas répondre à la question de savoir si l'étude réservée au fou moral et à sa fusion avec le criminel-né (chapitre XIII, partie III) doit tout à l'édition antérieure ou si, au contraire, elle contient quelque nouveauté dans celle de 1887. 2) Le chapitre qui est consacré au lien entre épilepsie et criminalité (XIV), quant à lui, prouve incontestablement que la I<sup>o</sup> édition française est beaucoup plus qu'une traduction de l'édition italienne qui l'a précédée.

Nous venons d'infirmer notre hypothèse de départ. Nous l'avons fait tout en confirmant, par la même occasion, l'importance –au sein de l'œuvre considérée à travers ses diverses réécritures et rééditions- cette fusion dont le français Tarde a été l'un des principaux critiques. Cette fusion, si on veut la décrire de façon un peu plus précise, entre l'atavisme -qui signifie la réapparition de caractères ayant appartenu à de très lointains ancêtres et étant censés avoir disparu- et la folie morale. Toutefois, maintenant que nous avons obtenu la preuve de la nouveauté que représente le chapitre XIV de la III<sup>o</sup> partie, il y a de quoi se laisser tenter par la question qui suit : Tout en contenant tout un chapitre aussi nouveau, le gros volume -qui, rappelons-le, en contient vingt-deux- n'est-il, partout ailleurs, que de la traduction pure et simple d'un livre déjà publié ?

En voici la réponse. Dans le reste de l'ouvrage, nous avons rassemblé pas moins de quinze autres références à des publications faites après la parution dudit livre, donc soit en 1885, soit en 1886, soit en 1887. Une<sup>§§§§§</sup> (1) d'entre les quinze se situe dans la partie I : *Embryologie du crime*, et il peut être utile d'ajouter qu'on la trouve dans un chapitre traitant, lui aussi, de folie morale. La partie II, celle intitulée : *Anatomie pathologique et anthropométrie du crime*, en regroupe quatre<sup>\*\*\*\*\*</sup> (4), tous dans le même chapitre III. Tout le reste, qui donne un nombre de dix (10), a été relevé<sup>+++++</sup> dans la Partie III : *Biologie et psychologie du criminel-né*, une fois celle-ci privée de son chapitre XIV. N'oublions pas de remarquer que cette partie III<sup>+++++</sup>, considérée dans sa totalité, accapare vingt-neuf renvois bibliographiques, sur le total des trente-quatre (34), tous nécessairement absents de toute édition antérieure.

Allons plus loin. Après que nous avons compté jusqu'à trente-quatre renvois incontestablement nouveaux, rien ne peut plus justifier que ce nombre ne soit pas largement dépassé dans la réalité. En effet, d'abord, il faut ajouter qu'il n'est pas impossible que des renvois similaires aient échappé à notre attention. D'autre part, nombre de références ne sont pas datées, et certaines d'entre elles ont tout l'air d'être tout aussi postérieures à 1884. Ensuite, alors que ce livre de 1887 contient un grand nombre de renvois à des publications datées de 1884, rien n'indique que ces dernières ont, toutes, précédé l'édition italienne de la même année –une telle indication aurait même de quoi étonner<sup>§§§§§</sup>. Quant à celles qui l'ont effectivement précédée, rien ne pouvait interdire à l'auteur d'y renvoyer en 1887 sans l'avoir fait en 1884, ou d'y renvoyer plus fréquemment qu'avant. Enfin, des très nombreuses références à des écrits antérieurs à 1884, qu'est-ce qui peut garantir qu'elles ont toutes été faites dès l'édition supposée avoir été traduite ? Beaucoup mieux encore, on peut être certain qu'un bon nombre date de 1887, et le central chapitre XIV (partie III) suffit à nous le garantir.

<sup>§§§§§</sup> La référence se trouve dans la page : p. 105 (note de bas de page). Si on tient compte du fait que ce renvoi s'exprime comme ceci : « *Récemment Kosiek a noté un fait analogue à Graz, voir (.....), 1885, Graz* », il pourrait être plus juste de parler de deux renvois et non d'un seul, dans cette page 105 ; par suite, le nombre quinze monterait à seize.

<sup>\*\*\*\*\*</sup> Les pages concernées sont : p. 220, p. 227, p. 228 et p. 229.

<sup>+++++</sup> Il s'agit des pages : p. 294, p. 298, p. 322, p. 324, p. 344, p. 426, p. 429, p. 484, p. 513, p. 530.

<sup>+++++</sup> Remarquons, toutefois, que cette Partie III est, de très loin, la plus longue. A elle seule, elle représente plus du double du total des deux autres parties, en plus du fait qu'elle contient le très important (et si nouveau) chapitre relatif à l'épilepsie.

<sup>§§§§§</sup> Etant donné le grand nombre de références postérieures à 1884.



## 8- Compléments.

La nouveauté de l'édition française est si fortement prouvée, étant donné les éléments qui viennent d'être exposés, qu'il est inutile de s'attarder sur le cas de tous ces passages qui, tout en offrant des indices d'un type différent, vont dans le même sens. Il en est ainsi pour ce propos : « *Garibaldiens en 1860, ils sont devenus réactionnaires en 1886* », ou pour cette note de bas de page, assez longue et emplie d'une description faite à partir d'écrits postérieurs à 1884 [Lombroso, 1887, p. 535, p. 584]. Il en est de même pour ce passage contenant : « *sur 44 punitions infligées dans les prisons de Turin de 1881 à 1884, (...)* », et où le compte n'a certainement pas été effectué avant que 1884 ne s'achève ; ou encore, pour cette note de bas de page (une autre) où l'auteur écrit « *Il y a peu de jours, j'interrogeais en prison un jeune homme (...)* », et ce, juste avant de renvoyer le lecteur vers une publication datée de 1886<sup>\*\*\*\*\*</sup> [Idem, p. 597, p. 628].

Ces ajouts sont d'autant plus inutiles que si on veut être plus rigoureux ou plus strict, on finira dans l'obligation de rectifier le nombre de trente-quatre (34), donné plus haut, par celui - beaucoup plus grand- de quatre-vingt-cinq (85) au minimum. Ce serait même plus juste de dire : un nombre supérieur à quatre-vingt-cinq, puisque nous n'avons pas pris en compte les renvois qui se limitent à la donnée de noms d'auteurs –et qui ne contiennent, donc, ni titre ni date. L'explication d'un aussi grand nombre se trouve dans le fait que le chapitre XIV (Epileptoïdes) représente, à lui seul, un total de plus de soixante-dix (70) renvois nouveaux<sup>+++++</sup>, une quantité dont plus de deux tiers correspondent à des dates antérieures à 1885.

Atteindre et dépasser quatre-vingt-cinq nouveaux renvois bibliographiques dans la réédition d'un livre, et ce, sans tenir compte des autres types d'indices<sup>\*\*\*\*\*</sup>, d'une part, et en comparant non pas avec une lointaine édition, mais avec la dernière en date, d'autre part, c'est énorme. En supposant qu'on en a les moyens, dont surtout la colossale quantité de temps qu'une telle tâche exigerait, imaginons-nous entrain de vérifier ce qu'il en est pour un nombre suffisant de livres ayant fait l'objet de plusieurs éditions et s'inscrivant dans la même discipline ou dans une discipline proche<sup>§§§§§§§§</sup> ; un nombre suffisant, naturellement, pour pouvoir établir une comparaison non démunie de pertinence. Au terme de l'enquête, pense-t-on obtenir de fréquents résultats qui avoisineront ou dépasseront les quatre-vingt-cinq certainement dépassés par Lombroso ?

En ce qui nous concerne, nous ne le pensons pas pour les livres datant de la même époque, et nous ne le pensons pas, non plus, pour les livres actuels -lesquels, pourtant, ont de quoi utiliser de bien plus longues listes bibliographiques. A vrai dire, nous ne pensons même pas que le nombre de trente-quatre -Lombroso en a presque atteint le triple, au moins- soit souvent atteint en passant d'une édition à celle qui lui succède. Quoi qu'il en soit, nous avons pu vérifier, en ce qui concerne l'ajout de nouveaux chapitres, qu'il est très fréquent qu'une nouvelle édition n'en contienne aucun.

\*\*\*\*\* Cette liste de quatre exemples est très loin d'être exhaustive.

+++++ Soixante-dix sans compter les renvois n'indiquant ni titre ni date.

+++++ Ces indices sont d'autres preuves de la nouveauté par rapport à l'édition précédente ; des exemples sont donnés au début de cette dernière section (lien avec la note 28, ci-dessus).

§§§§§§§§ On pourrait même opter pour la grande famille des sciences humaines et sociales (SHS), lesquelles utilisent bien plus de sources bibliographiques que les sciences « dures ».

### **Bibliographie.**

- Borlandi, Massimo (2000), *Tarde et les criminologues italiens de son temps*, In *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2000/2 n° 3, pp. 7-56.
- Lombroso, Cesare (1887), *L'homme criminel : Criminel-né - Fou moral - Epileptique : Etude anthropologique et médico-légale*, Paris, Ed. Felix Alcan, 1887 (1<sup>o</sup> éd. française).
- Tarde, Jean-Gabriel (1886), *La criminalité comparée*, Paris, Ed. Felix Alcan, 1886.